



PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS
DU CENTRE-BOURG DE VAULNAVEYS-LE-HAUT
COEURS DE VILLES, COEURS DE MÉTROPOLE

SYNTHÈSE DE L'ATELIER RIVERAINS
DU 22 JUIN 2023

QUATRIÈME ÉTAPE DE CONCERTATION

SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE	3
DÉROULÉ DE L'ATELIER	4
INTRODUCTION	5
LES ÉCHANGES	6
L'ATELIER	9
SYNTHÈSE	15

CONTEXTE

En 2023, la Métropole de Grenoble, en partenariat avec la commune de Vaulnaveys-le-Haut se lance dans une démarche de réaménagement du centre-bourg de Vaulnaveys-le-Haut. Cette restructuration permettra de rendre le centre plus vivant en garantissant plus de places aux mobilités douces, aux commerces et à la végétation. Ce réaménagement ne peut se faire sans les habitant.es, les usager.ères et les acteur.rices du territoire.

Dans ce contexte, une démarche d'accompagnement de la participation des habitant.es a été mise en place. Accompagnée par alt.Urbaine, la démarche se scinde en plusieurs ateliers collaboratifs qui vont rythmer les différentes étapes de programmation et de conception du projet. Une première phase de récolte de parole et d'information tous publics a eu lieu lors d'une réunion de lancement, le lundi 3 avril 2023 à la mairie de Vaulnaveys-le-Haut.

Un deuxième temps de concertation (Atelier vision commune) a eu lieu le lundi 24 avril 2023 sur site puis en mairie. Il proposait aux habitant.es une déambulation et une évaluation de plusieurs espaces dans le centre bourg (parking des Chanssures, Avenue d'Uriage, Route de Brié, Champ de Foire, Place Eugène Riband). L'atelier s'est ensuite suivi d'un temps en salle. Les participant.es étaient amené.es à formuler sous forme de maquette leur vision future du centre-bourg. L'objectif était de comprendre les attentes des habitant.es concernant l'avenir de leur cadre de vie.

Un troisième temps de concertation (Atelier Design collaboratif) a eu lieu le 6 juin 2023 à la mairie de Vaulnaveys-le-Haut. Cet atelier avait pour objectif de permettre aux habitant.es mobilisé.es de réagir au scénario d'aménagement pour l'évolution du centre-bourg de Vaulnaveys-le-Haut réalisé par l'Atelier Verdance et Ségic ingénierie.

Le dernier temps de concertation s'est déroulé le 22 juin 2023 à la mairie. Cet atelier avait pour objectif de faire réfléchir les participant.es sur les conditions d'attractivité du centre bourg et de ses commerces, services et équipements.



DÉROULÉ DE L'ATELIER



RÉCAPITULATIF DU
SCÉNARIO



ÉCHANGE SUR LE SCÉNARIO



PRÉSENTATION DE L'ATELIER



ATELIER EN SOUS GROUPE

CHIFFRES CLÉS



22 JUIN 2023
À 19H



2H
HEURES



2
GROUPES
DE TRAVAIL



9 PARTICIPANT.ES
5 COMMERÇANT.ES
4 HABITANT.ES

INTRODUCTION

L'atelier du 22 juin 2023 s'est déroulé en deux parties :

La séance s'est ouverte sur l'explication du scénario de projet d'aménagement choisi pour informer les habitant.es n'étant pas venu.es aux étapes de concertation précédentes. Des échanges se sont ensuite ouverts autour de la présentation du scénario.

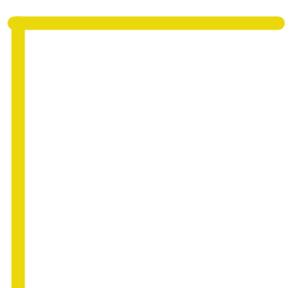
La deuxième partie s'est déroulée sous forme d'atelier. Les participant.es ont travaillé en sous-groupes afin de créer une planche tendance du centre-bourg. L'objectif était d'apporter une vision complémentaire aux aménagements prévus dans le cadre du projet et faire émerger des actions citoyennes. Pour cela, les habitant.es devaient choisir des images de références, réparties en 5 catégories :

- L'ambiance
- La signalétique
- L'embellissement
- Le confort d'usages
- L'évènementiel

Une fois les images de références choisies, celles-ci étaient placées, par catégorie, sur la planche tendance.

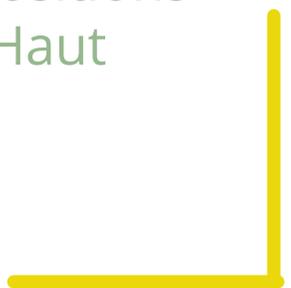
Le présent document est une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors de cet atelier.





LES ÉCHANGES

Résumé des échanges concernant l'ensemble des propositions
d'aménagement du centre-bourg de Vaulnaveys-le-Haut



LÉGENDE :

En gras : remarques, propositions ou questions des participant.es.

En normal : réponses ou précisions de la maîtrise d'ouvrage (Métropole et commune de Vaulnaveys-le-Haut).

Thématiques :

● Le projet

● Le vélo

● Le monument aux morts

● La nature en ville

● Les stationnements

● La circulation

Quels sont les délais concernant les travaux ?

Aujourd'hui, nous sommes sur le dernier atelier de concertation et il y aura une restitution de cette concertation en septembre. Côté technique, nous avons une restitution de l'avant-projet en septembre. L'avant-projet permet de fixer ensemble le fonctionnement du site et les attentes de la mairie. Il y aura aussi une étude de projet qui définira le déroulé du projet, les matériaux et plantes utilisés, etc. Nous espérons un démarrage des travaux au début du 2nd trimestre 2024. Les travaux seront réalisés par phase.

Est-ce que les images sur les planches sont des visuels du projet de la commune ?

Non, ce sont des images de références, elles permettent d'illustrer des ambiances à travers des matériaux, coloris, mobiliers, plantations, etc.

Pourquoi déplacez-vous le monument aux morts ?

A chaque cérémonie, nous sommes obligés d'enlever les voitures pour avoir suffisamment de place. Nous sommes aussi sur un parking très minéral. Nous voulons donc le déplacer sur une place piétonne pour le mettre en valeur. Cela permet également d'offrir plus de places de stationnement.

Est-ce qu'il y a une voie cyclable ?

Il y a des contraintes de largeur de voirie, c'est pourquoi nous ne pouvons pas faire une voie pour chaque usage. L'aménagement de la voirie s'oriente plutôt vers un espace partagé. Pour mettre en sécurité les cyclistes, la vitesse des véhicules sera abaissée. Il existe plusieurs méthodes : réglementation de la vitesse, plateau traversant, diminution de la largeur de la voirie, ombre, matériaux au sol, etc.

Est-ce que la rue sera végétalisée ?

Oui, les rues seront végétalisées et desimperméabilisées dès lors qu'il sera possible de le faire. Les localisations tiendront compte des contraintes techniques comme les réseaux en sous-sol.

Le plaquage bois va imperméabiliser le Champ de Foire et cela vieillit mal.

Comme chaque matériau utilisé, chacun à ses qualités et ses défauts. Par exemple, en fonction du type de bois et des traitements utilisés, le bois peut durer très longtemps. De plus, le plaquage bois laisse facilement l'eau s'infiltrer.

Personnellement, je trouve qu'il manque des places de stationnement.

L'offre en termes de place de parking est réfléchi dans le secteur en entier et il y aura quasiment le même nombre de places avant et après le projet. Néanmoins les places seront réparties différemment. Par exemple, le Champ de Foire sera mieux structuré pour offrir des places de stationnement tout en offrant un espace convivial piétonnier. Les places manquantes seront reportées sur un autre espace.

Est-ce que les places de stationnement devant la pharmacie, et plus largement devant les autres commerces, sont maintenues ?

Oui, des places de stationnement réglementées sont aménagées devant les commerces.

Si nous supprimons les places de parking, où vont se garer les usagers ? Car, dans la commune, les habitants n'ont pas de garage.

Une étude sur le nombre de places a été réalisée avant le projet. L'objectif est qu'à terme, il y ait le nombre de places nécessaires pour répondre aux besoins de stationnement, répartie de manière différente sur les 3 espaces (Place Eugène Riband, le Champ de Foire et le parking des Chanssures).

Y a-t-il des ralentisseurs prévus pour les voitures ?

Oui, il y a 3 plateaux traversants : un à l'entrée, un central et un à la sortie du centre-bourg de la commune.

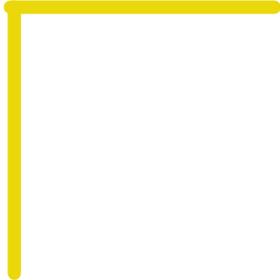
C'est intéressant d'avoir une rue partagée car nous entendons souvent les automobilistes rouler très vite.

Combien de voitures traversent l'espace ?

Il y a environ 4000 voitures dans chaque sens de circulation.

Il y a des zones de circulation partagées pour ralentir la vitesse automobile mais est-ce qu'il y a des itinéraires secondaires envisagés ou un développement des transports en commun ?

Il y a seulement 3 axes routiers au sud de Grenoble donc, si une voie est bouchée, cela crée des reports sur les 2 autres voies restantes. Nous verrons notamment l'impact des travaux de la Combe de Gières sur notre commune. D'autre part, nous espérons que ces travaux permettront aux habitants de changer leur mode de déplacement en favorisant la pratique des transports en commun et du vélo. Nous mettons tout en oeuvre pour renforcer ces pratiques.



L'ATELIER

Résumé thématique des propositions pour favoriser
l'attractivité du centre-bourg de Vaalnaveys-le-Haut



AMBIANCE

Favoriser la végétalisation dès que possible.

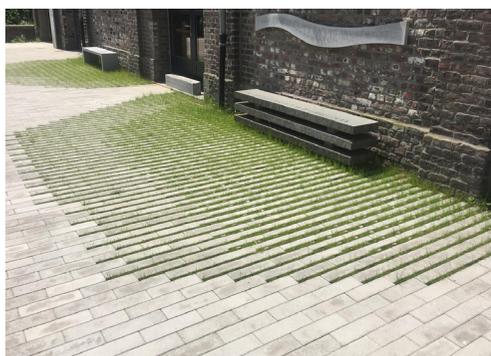
Éviter les matériaux imperméables sur les espaces piétons : béton, enrobé.

Créer des revêtements diversifiés (bois, métal, pavé).

Privilégier des tons doux : beiges et roses.



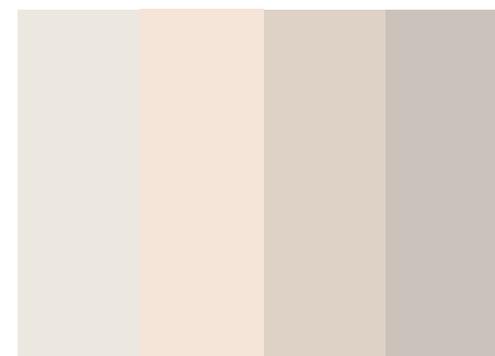
Végétal



Pavé enherbé



Fleuri



Beige



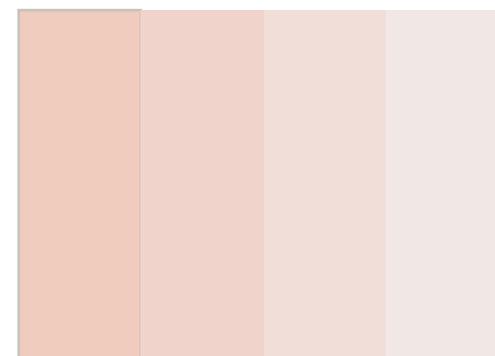
Bois



Béton désactivé



Stabilisé



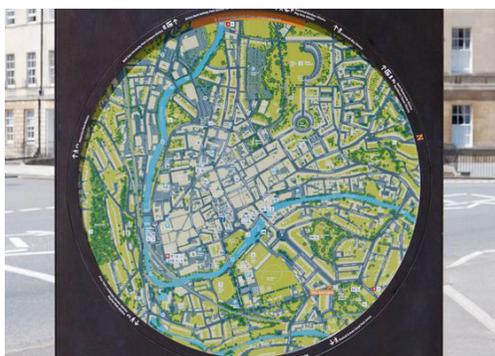
Rose

SIGNALÉTIQUE

Mettre en place une signalétique en adéquation avec la taille du village et le caractère villageois

Installer une signalétique sobre et utile. Sans être étouffé par toutes les informations.

Installer de la signalétique patrimoniale pour mettre le patrimoine en valeur.



Signalétique piétonne cartographie



Signalétique piétonne sur mobilier existant (mâts, candélabres)



Signalétique piétonne au sol indiquant les équipements



Signalétique patrimoniale



Signalétique parking sur mat



Signalétique des points d'intérêts locaux



Totem d'accroche



Signalétique faune/flore nominative

CONFORT D'USAGES

Mettre à disposition des toilettes publiques.

Installer des bancs confortables pour s'asseoir et ombragés.

Aménager des espaces pour pouvoir profiter de son lieu de vie.

Développer les transports en commun.



Mobilier urbain pour attendre



Pergola végétalisée



Mobilier urbain pour faire des pauses sur le trajet

EMBELLISSEMENT

Créer une décoration en co-participation avec les habitant.es pour pérenniser le projet.

Installer de la décoration pour les évènements.

Débitumiser et végétaliser les espaces et les pieds de façades.

Harmoniser les poubelles publiques avec le paysage de la commune.



Végétalisation des pieds de façades



Bac à jardiner collectif



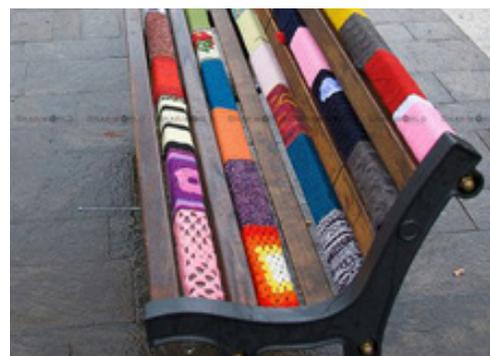
Végétalisation des façades



Décoration du mobilier urbain



Décoration suspendue



Décoration du mobilier urbain



Décoration des conteneurs de tri

EVENEMENTIEL

Créer une décoration en co-participation avec les habitant.es pour pérenniser le projet.

Mettre en place des aménagements de libre appropriation comme un kiosque de musique, des tables et chaises,

Installer des jeux sur table (échec, dames).



Cinéma en plein air



Concert en plein air



Jeux



Food truck



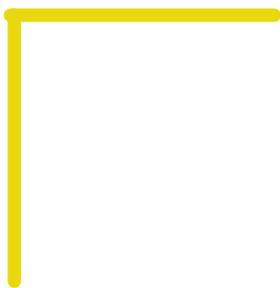
Terrasse partagée



Bibliothèque hors les murs



Brocante



SYNTHÈSE

Synthèse des apports de l'atelier



Quelles sont les principales pistes d'action pour favoriser l'attractivité du centre-bourg ?



Créer une ambiance chaleureuse et naturelle, qui invite à déambuler à pied, faire une pause et à se rassembler.



Mettre en place une signalétique claire, sobre et utile, pour orienter les automobilistes vers les parkings et informer les visiteurs (piétons, cyclistes) des commerces, équipements, services et points d'intérêts.



Créer des espaces ombragés pour profiter des espaces extérieurs l'été.



Utiliser le végétal pour embellir au quotidien et de **la décoration** de manière occasionnelle en lien avec la participation des habitant.es



Organiser des activités et évènements (jeux, concerts, brocante, ...) pour dynamiser le centre-bourg

Propositions complémentaires



Favoriser l'implication des habitant.es dans des projets collectifs et citoyens de valorisation du centre-bourg



Maintenir et optimiser les places de stationnement.



Développer les transports en commun et les voies cyclables.